

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [3]

Artikel: Politique

Autor: Chapuis-Bischof, S. / Sch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

POLITIQUE

Prochaines élections cantonales (VD)

Les 6 et 7 mars seront élus pour quatre ans nos 200 nouveaux députés. Pour les élections au Grand Conseil, le canton est divisé en trente arrondissements électoraux qui ont droit chacun à un député de base plus un nombre variable selon la densité de la population; cette dernière est en mouvement constant, aussi recalcule-t-on, lors de chaque recensement, le quota de députés des trente arrondissements. Pour ces prochaines élections, Lausanne perd cinq sièges, Aigle, Bex, La Vallée, Orbe, Vallorbe et Vevey en perdent un, tandis que Ecublens et Begnins en gagnent deux et que Cossonay, Echallens, Lavaux, Morges, Nyon, Rolle et La Tour en auront un de plus.

Ces modifications ne seront pas sans incidence sur les élections: les partis se répartiront différemment les sièges et les femmes y perdront peut-être un ou deux sièges; Lausanne élisait en 1978 la moitié des députés; avec cinq sièges de moins, il pourrait y avoir quelques pertes du côté féminin, à moins que les autres arrondissements n'accordent leur siège supplémentaire à une femme. Souhaitons-le.

En attendant, regardons les proportions de candidates:

date	total candidats	dont femmes	% de femmes
1970	548	61	11,1 %
1974	689	83	12 %
1978	685	120	17,5 %
1982	714	141	19,7 %

La proportion augmente donc toujours un peu, ce qui est déjà réjouissant. Six arrondissements n'ont pas de candidates. Le pourcentage des autres se situe entre 7,6 et 38 %; c'est l'arrondissement de Vevey qui atteint ce dernier chiffre. (Begnins: 31,5 %; Romanel: 31,2 %; Yverdon: 29 %; Lausanne: 25,3 %...)

S. Chapuis-Bischof

Les législatifs vaudois et la représentation féminine (VD)

L'Association pour les droits de la femme mène pour la quatrième fois une étude sur la participation des femmes à la vie politique des communes. Il est intéressant en effet de voir le nombre des candidates et des élus aux 128 législatifs communaux vaudois. C'est le seul canton qui possède autant de communes où le législatif est élu par les citoyens, et faire une statistique sur un tel nombre de communes permet de tirer des conclusions très valables. Nous avons pu obtenir tous les chiffres

avant la publication de l'étude* et établir quelques moyennes générales.

Proportion de candidates

en 1969, 8 %; en 1973, 10,8 %; en 1977, 12,9 %; en 1981, 14,7 %.

Proportion des élues

en 1969, 5,7 %; en 1973, 7,1 %; en 1977, 9,5 %; en 1981, 10,8 %.

On peut donc faire une constatation réjouissante: la progression est faible, certes, mais elle est continue. On fait davantage confiance aux femmes en leur proposant une candidature et surtout en les élisant. Sur les trente arrondissements électoraux, seuls quelques-uns voient leur moyenne baisser momentanément (4 au niveau des candidatures et 3 à celui des élus) et la plus forte augmentation des autres arrondissements entraîne la moyenne cantonale vers le haut.

Sch.

(* Elle pourra être obtenue dès la mi-mars auprès de Susanne Vulliamy, présidente de l'ADF, 1699 Maracon)

Berne francophone: cours ménagers à Bienne

Les cours ménagers pourraient devenir facultatifs! Les « boycotteuses » sont contentes de la tournure des événements.

La commission parlementaire qui a examiné le problème des cours ménagers obligatoires, dont plusieurs jeunes filles ne veulent plus, arrive à la conclusion: rendons les cours facultatifs! Ladite commission a présenté cette proposition au Grand Conseil bernois qui doit traiter cet objet en février.

Notons que la commission est allée plus loin que le Gouvernement bernois, qui entendait obliger les jeunes à fréquenter les cours si elles n'étaient pas en apprentissage ou en cours de formation reconnue.

Cette proposition soulage les dix « boycotteuses » dénoncées en septembre dernier. L'affaire pénale n'est pas liquidée et elle pourrait bien se terminer en queue de poisson puisqu'on ne pourra vraisemblablement plus rien reprocher à ces « hors-la-loi ». Et ce n'est pas un hasard, aux yeux de beaucoup, que le dossier ait traîné chez le juge depuis l'automne dernier: mieux valait ne rien brusquer, vu qu'il y avait du changement dans l'air! (ams)

GFFD: collège présidentiel

A la suite de la démission de sa présidente, Mme Geneviève Aubry, le Groupement féminin de Force démocratique s'est donné un collège présidentiel de cinq membres dont quatre assumeront à tour de rôle la présidence administrative chaque année: Mmes Trudi Bauler, de Tavannes, présidente administrative pour 1982; Jenni Boillat, de Bévillard, secrétaire-caissière; Danièle Vogt, de La Neuveville, responsable des relations publiques; Jeanine Noirjean, de Tramelan et Jenni Studer, de Péry.

ASSOCIATIONS

Genève: assemblée générale de l'AMCF

L'Association genevoise des mères chefs de famille tenait sa cinquième assemblée générale le 4 février. Sa présidente, Mme Miriam Mayenfisch, a fait le bilan de l'année écoulée.

Bien-être physique et psychique, orientation professionnelle, égalité des droits figurent parmi les nombreux thèmes abordés au cours de l'année 1981. Des réunions juridiques ont été mises sur pied dans les quartiers. Mais l'AVS, l'amélioration de la fiscalité pour les familles monoparentales, la garde des enfants malades, restent au centre des préoccupations de l'association. Faute de volontaires, ces dossiers restent en suspens.

Mme Mayenfisch a également annoncé la création d'un comité national qui regroupe les associations cantonales. (Voir FS de janvier 1982). A cet endroit, elle rappela le souvenir de Maria de Salm, brusquement décédée au début de cette année. Membre fondateur de l'association genevoise, membre du comité et responsable de quartier, elle assumait la liaison entre Berne et Genève.

Les mères-chefs ont pu engager une secrétaire qui assume la permanence téléphonique tous les jours de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures. En outre, le journal de l'Association pourra tenir le coup une année encore, grâce à un don généreux.

« Nous avons ouvert le chemin. Il faut trouver maintenant des volontaires pour continuer le travail »: tel est le souhait exprimé par Mme Mayenfisch. Espérons qu'elle ait été entendue.

ED

Hélène Grégoire, ou le bonheur d'être femme

Invitée par l'AMCF le 4 février, Mme Hélène Grégoire, douce, menue, attachante, évoquait les événements qui ont tissé sa vie.

Une vie hors du commun, marquée par la volonté de sortir de l'ombre son monde de femme, de le mettre en lumière pour vivre en accord avec lui. Elle y a pleinement réussi.

Hélène Grégoire se souvient du chant du coq, écho mille fois entendu, qui lui révèle un matin l'existence des êtres et des choses. Petite fille blottie sous les couvertures, elle observe sa mère qui prépare la soupe, alors que la nuit s'attarde encore dans la ferme. Découverte de la beauté, de l'amour.

« Nous étions pauvres, mais si riches intérieurement. Je n'ai jamais porté de robes neuves, mais je possédais les levers de soleil, les forêts, la nature tout entière. Il faut dire aussi qu'en Mayenne, la pauvreté soudait les gens. Tout était amour, solidarité, respect aussi. Plus tard, j'ai découvert combien la richesse peut séparer les êtres.